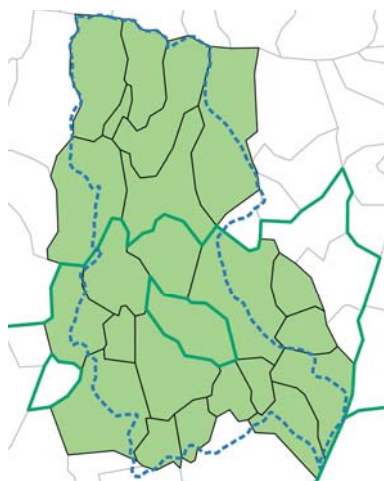




- > Réduire les consommations en eau agricole et sécuriser l'irrigation par des ressources de substitution (retenues collinaires...)
- > Maîtres d'ouvrage : Chambre d'agriculture, exploitants agricoles...
- > Partenaires : Agence de l'Eau, DDT 04, Département 04

■ Communes concernées



Maîtriser la consommation agricole

- Limite communale
- Périimètre du Parc naturel régional du Luberon
- Périimètre du bassin versant du Largue

➤ Maîtriser la consommation agricole

> Objectif visé

Réduire les prélèvements actuels de 10% à l'horizon 2024 et de 15% à l'horizon 2034.

> Description technique

- Mieux estimer les besoins en eau des cultures et réviser les autorisations de prélèvements (-10% des volumes prélevés annuellement)
- Améliorer l'efficacité de l'irrigation par le développement de techniques plus économes en eau (irrigation localisée en goutte à goutte, micro-aspersion, etc.)
- Améliorer le pilotage de l'irrigation : suivi tensiométrique (suivi de l'état hydrique des sols)

Les économies déjà réalisées par les irrigants individuels et la demande d'autorisation individuelle pluriannuelle 2015-2025 portée par la Chambre d'agriculture intègrent d'ores et déjà l'amélioration de l'estimation des besoins en eau. Ces réductions de consommation de -10% sont prises en compte dans l'autorisation 2015-2025.

- > **Gain escompté** : 20 090 m³ à l'étiage soit une réduction de 40 % par rapport aux autorisations des prélèvements individuels agricoles du Largue (2004-2014).

➤ Action IRR1 2 : Interconnecter les réseaux agricoles et aménager le réseau sous pression

> Contexte et objectif visé

Au vu de la topographie et des ouvrages existants, seule une desserte limitée du secteur de Saint-Martin-les-Eaux au réseau sécurisé du SIIRF est envisageable (plus de 16 000 m³/an). Aujourd'hui prélevés dans le Largue via le réseau d'eau potable communal, les volumes nécessaires à l'exploitation agricole seront, à l'avenir, prélevés par le SIIRF dans la Laye, en période non contrainte (automne-hiver-début de printemps) et seront stockés dans le barrage de la Laye.

> Descriptif technique

1. Engager l'étude d'avant-projet pour raccordement de réseau agricole à partir du SIIRF
2. Engager les travaux

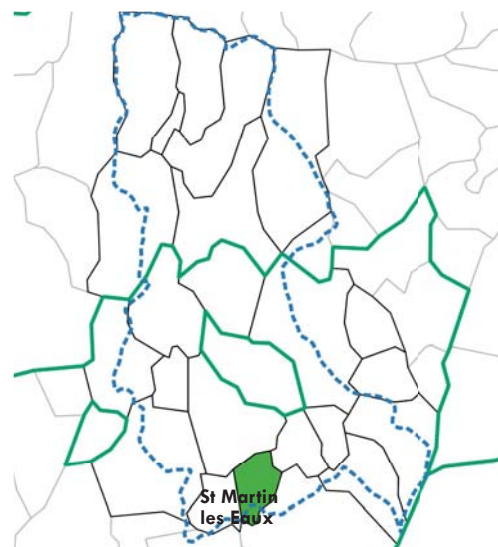
- > **Coût estimatif** : 200 000 €

- > **Programmation** : 2017-2019

> Gain escompté :

Économies d'eau réalisées sur le réseau d'eau potable de la commune de Saint-Martin-les-Eaux.

■ Communes concernées



Interconnecter les réseaux agricoles et aménager des réseaux sous pression

Action IRRI 1 : Mobiliser de nouveaux stocks par la création de retenues collinaires

> Contexte et objectif visé

Sur le Largue, 89 000 m³ sont déjà stockés dans des retenues collinaires existantes alimentées de l'automne au printemps (stock en période pluvieuse) ou remplies par ruissellement. L'objectif est de mobiliser et de créer de nouvelles ressources de substitution dans les secteurs actuellement non sécurisés.

> Descriptif technique

1. Etude d'avant-projets de 5 nouvelles retenues collinaires (janvier 2018) ou de tout autre projet pouvant émerger
2. Engager les travaux de 2 retenues collinaires et l'agrandissement de 2 autres

> Coût estimatif :

Études : 80 000 € / Travaux (estimatif) : 600 000 €

> Programmation : 2019-2020

> **Gain escompté** : Ces 5 projets permettraient de substituer 95 000 m³ pendant la période d'étiage par rapport à une autorisation actuelle de prélèvement à l'étiage de 282 000 m³. D'autres projets de ce type peuvent voir le jour sur le bassin versant.

■ Communes concernées



Mobiliser de nouveaux stocks par la création de retenues collinaires

- Limite communale
- Périmètre du Parc
- Périmètre du bassin versant du Largue

